

Dans cette pochette, vous trouverez 7 itinéraires de randonnée



Situé au nord-ouest de l'Île-de-France, le Vexin français est un vaste plateau calcaire entaillé de vallées aux profils contrastés. Il présente des milieux étonnants (coteaux calcaires, buttes boisées, marais, terrasses alluviales...) qui abritent une faune et une flore remarquables. Le Vexin français a conservé le charme authentique d'une région agricole dont l'unité de l'habitat est renforcée par l'utilisation de matériaux de construction issus du terroir.

Créé en 1995, le Parc naturel régional du Vexin français couvre 71000 hectares et compte 98 communes (78 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines). Elles partagent un projet de développement équilibré fondé sur la préservation et la valorisation de leurs patrimoines naturels, paysagers, culturels et bâtis.

Ce projet est inscrit dans une Charte qui engage ses signataires (Région, Départements, communes, communautés de communes) pour 15 ans à :

- > Maîtriser l'espace et conforter ses patrimoines ;
- > Promouvoir un développement agricole, touristique et économique durable, moteur d'une vie locale de qualité ;
- > Mettre l'homme au cœur d'un projet territorial innovant et exemplaire.

- JC1 • Le camp de César**
Au départ de Nucourt > 13 km > 3 h 15
- JC2 • Les grands espaces**
Au départ du Bellay-en-Vexin > 15 km > 4 h
- JC3 • Entre César et Brunehaut**
Au départ d'Us > 17,5 km > 4 h 30
- JC4 • L'eau et la pain**
Au départ de Commeny > 13,5 km > 3 h 15
- JC5 • La chaussée Jules-César et la vallée de la Viosne**
Au départ de Boissy-l'Aillerie > 12 km > 3 h
- V5 • A la découverte de Magny**
Au départ de Magny-en-Vexin > 11 km > 3 h
- V9 • Les cressonnières de l'Aubette**
Au départ de Nucourt > 14 km > 4 h

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

Photo de couv. : chaussée Jules-César © Emmanuel Delacour - Décembre 2015. Palissade Publicité 01 34 08 20 21 • Tarif : 4 €

Randonnées pédestres autour de la chaussée Jules-César

Parc naturel régional du Vexin français



7 itinéraires Boucles de 11 km à 17,5 km

Une autre vie s'invente ici



Découvrez nos autres pochettes rando
sur www.pnr-vexin-francais.fr

CHARTÉ du randonneur

Aidez-nous à protéger le Vexin français en adoptant dans le cadre de vos activités de loisirs un code de bonne conduite. La nature est un patrimoine fragile, sa protection est l'affaire de tous ! Agissez pour l'environnement en respectant ces quelques conseils !

- > Respectez la nature, ne jetez rien au sol, même pas un mégot de cigarette, ramenez vos déchets.
- > Soyez curieux mais restez discret, vos observations n'en seront que plus nombreuses.
- > De nombreuses espèces végétales sont protégées et fragiles, leur cueillette est interdite. Ce geste répété peut entraîner la disparition de fleurs rares. Apprenez à les reconnaître !
- > L'abondance d'une espèce végétale à un endroit ne signifie pas qu'elle ne soit pas rare et protégée sur l'ensemble de la région.
- > Restez sur les chemins pour ne pas écraser la flore ni déranger la faune et évitez la création de nouvelles pistes.
- > Respectez les propriétés privées, n'abîmez pas les cultures.
- > Soyez tolérant et courtois avec les autres randonneurs et usagers de la nature.
- > En période de chasse, respectez les panneaux et les consignes des chasseurs.
- > Si vous vous promenez avec votre chien, tenez-le en laisse, surveillez-le, ne le laissez pas divaguer pour ne pas gêner la faune sauvage et les animaux en pâture.

Equipez-vous ! Munissez-vous de vos guides, cartes et jumelles et partez à la découverte du Parc naturel régional du Vexin français.

Les marques PR, GR, GRP, topoguides sont des marques déposées, propriété de la Fédération française de randonnée pédestre.



Ces itinéraires sont le fruit du travail conjoint du Comité départemental de randonnée pédestre du Val d'Oise et du Parc naturel régional du Vexin français.

> Comité départemental de randonnée pédestre du Val d'Oise

CODERANDO 95
Email : val-doise@ffrandonnee.fr
Internet : www.cdpr95.com

> Parc naturel régional du Vexin français

Maison du Parc 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr



Chers amis randonneurs,

Le Parc naturel régional du Vexin français et le Comité départemental de randonnée pédestre du Val d'Oise vous proposent de découvrir les sites, la faune et la flore locales à travers 7 itinéraires de promenades et randonnées autour de la chaussée Jules-César.

Restaurée par le Parc à l'initiative de la Fédération française de randonnée pédestre et grâce au soutien de Gaz de France, cette voie antique se présente aujourd'hui comme un chemin de randonnée (non balisé) de 21 km entre Puisieux-Pontoise et Magny-en-Vexin.

La chaussée Jules-César traverse de façon linéaire le plateau céréalier du Vexin français d'est en ouest. Seuls quelques tronçons sont empruntés par les itinéraires décrits dans cette pochette.

Les premières randonnées permettent de cheminer sur le plateau en découvrant les villages de Nucourt, Moussy, Le Bellay-en-Vexin ou bien encore Le Perchay. A Commeny, la maison du Pain témoigne de la vocation céréalière du Vexin français. Un peu plus loin, à Gouzangrez, seule commune traversée par la chaussée Jules-César, un sentier du patrimoine vous conte l'histoire locale. En descendant dans la vallée de la Viosne, les zones humides et leur cortège d'espèces animales et végétales apparaissent. Vous y surprendrez peut être le Phragmite des joncs, le Martin-pêcheur ou le Cordulégastre annelé ! En remontant sur l'ancienne ville fortifiée de Magny-en-Vexin, vous découvrirez la vallée de l'Aubette où l'on cultivait naguère le cresson.

Bonne randonnée autour de la chaussée Jules-César !

Véritable colonne vertébrale du territoire, la chaussée Jules-César fait l'objet de toutes les attentions du Parc naturel régional du Vexin français, tant du fait de son intérêt historique et archéologique que de son importance dans le paysage.

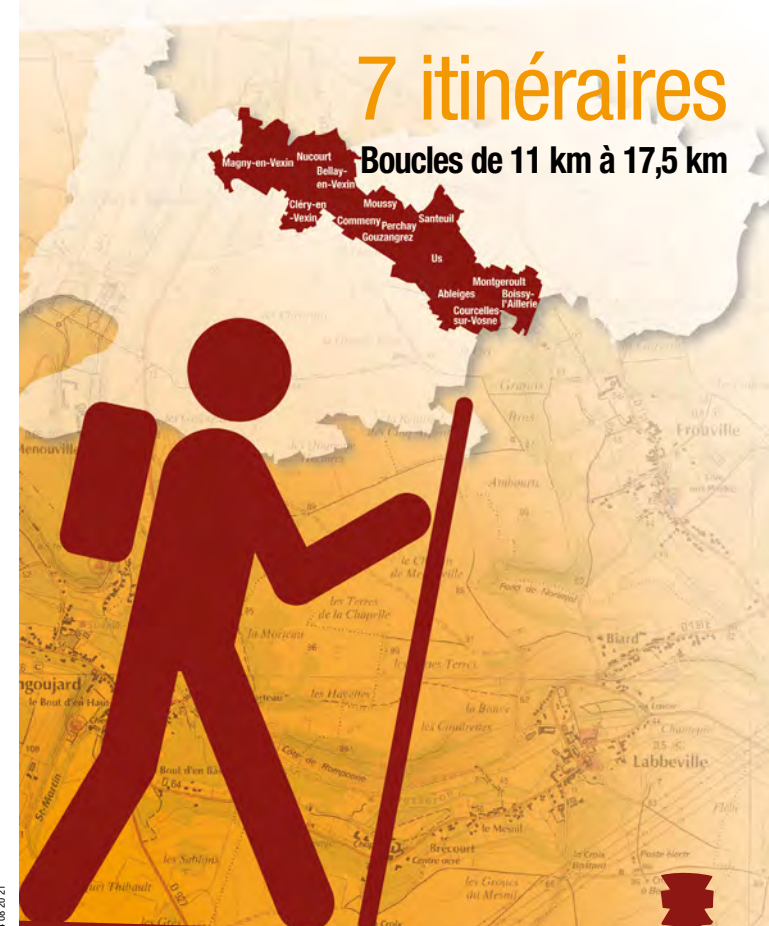
Pour en savoir plus, procurez-vous le livret « Parcours : la chaussée Jules-César en pays du Vexin français » ou téléchargez l'audio-visio-guide de la chaussée.
Supports disponibles via le site www.pnr-vexin-francais.fr

Dans cette pochette, vous trouverez 7 itinéraires de randonnée

- JC1 • Le camp de César**
Au départ de Nucourt > 13 km > 3 h 15
- JC2 • Les grands espaces**
Au départ du Bellay-en-Vexin > 15 km > 4 h
- JC3 • Entre César et Brunehaut**
Au départ d'Us > 17,5 km > 4 h 30
- JC4 • L'eau et la pain**
Au départ de Commeny > 13,5 km > 3 h 15
- JC5 • La chaussée Jules-César et la vallée de la Viosne**
Au départ de Boissy-l'Aillière > 12 km > 3 h
- V5 • A la découverte de Magny**
Au départ de Magny-en-Vexin > 11 km > 3 h
- V9 • Les cressonnières de l'Aubette**
Au départ de Nucourt > 14 km > 4 h

Randonnées pédestres autour de la chaussée Jules-César

Parc naturel régional du Vexin français



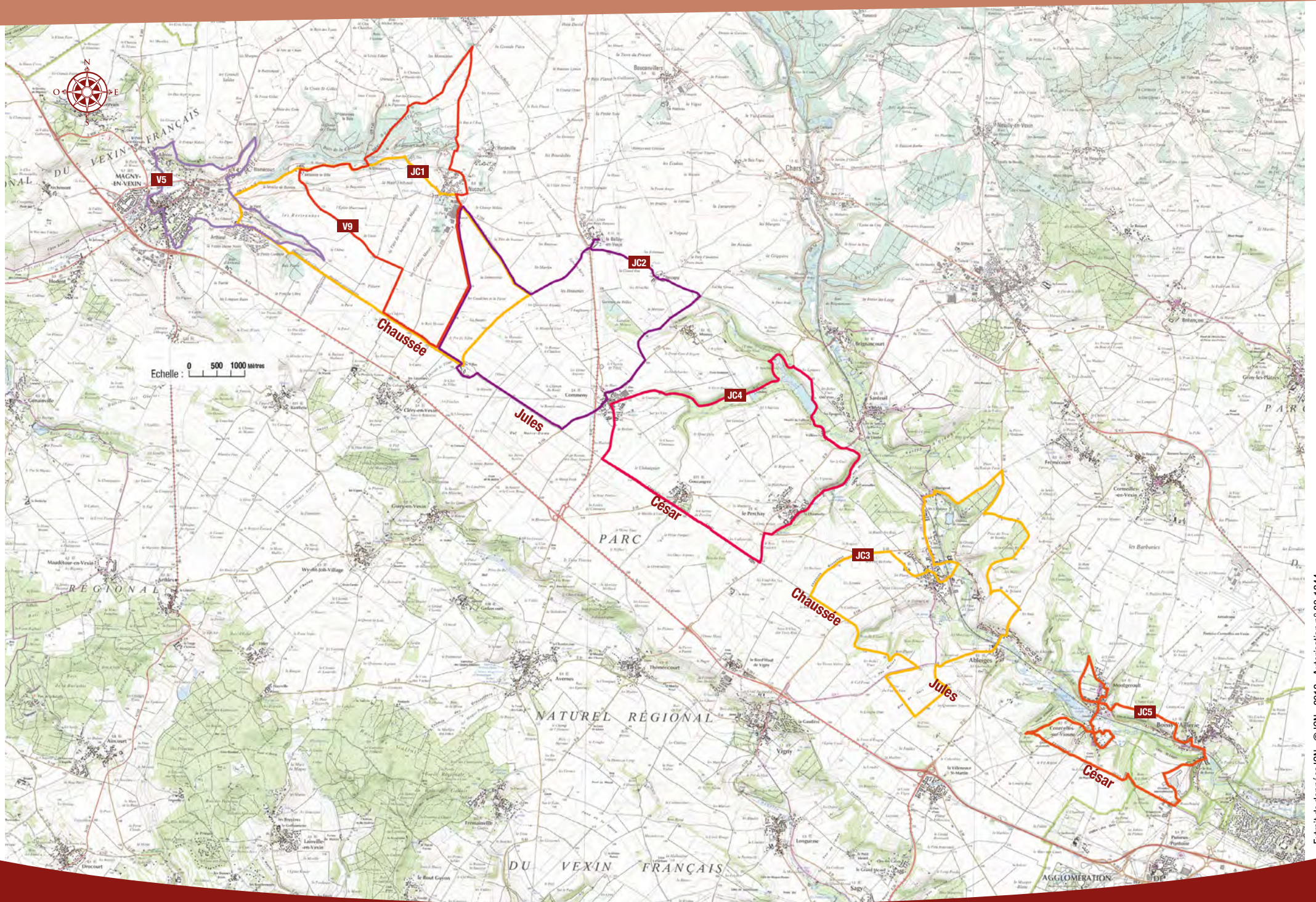
Septembre 2016 - Passade Publique 01 34 08 20 21

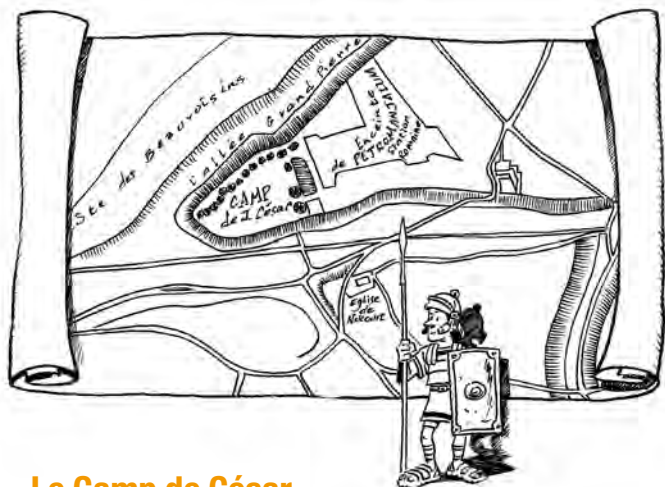
Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr



Une autre vie s'invente ici







Le Camp de César

Le « camp de César » a été attribué à la fin du XIX^e siècle à l'un des camps romains créés pendant la guerre des Gaules contre la tribu celtique des Bellovaques et cités dans les « commentaires de César ». Il s'agit en fait d'un éperon rocheux naturel qui a d'abord servi de lieu de sépulture aux hommes du Néolithique (il y a environ 4000 ans) avant d'être été fortifié aux -V^e et -IV^e siècles avant notre ère par les Celtes du second âge du fer. Aucune trace d'habitation de cette époque n'ayant toutefois été repérée sur le site, les archéologues lui attribuent davantage une vocation culturelle que militaire. Longtemps abandonné, ce retranchement a été restauré au Premier Moyen Âge pour servir cette fois d'ouvrage défensif, à proximité de la frontière alors disputée entre le royaume de France et le duché de Normandie.

À l'époque où le Vexin était gallo-romain...

En 52 avant Jésus-Christ, Jules César alors proconsul de Rome, remporte la victoire sur Vercingétorix, chef de la tribu des Arvernes et de la coalition gauloise, lors de la bataille d'Alésia. Le Vexin était alors habité par la tribu des Vélocasses, qui laisseront d'ailleurs leur nom au territoire. Une fois annexée, la Gaule, en tant que province romaine, fait l'objet d'un important programme d'acculturation : urbanisation des agglomérations, construction de sanctuaires monumentaux, nouvelle organisation du territoire... Le chef-lieu de la cité des Vélocasses devient ainsi Rouen (*Rotomagus*)...

Les grands axes routiers dessinés par des ingénieurs romains contribuent à cette acculturation en facilitant la circulation des hommes, des idées et des biens. Ils reprennent en grande partie le tracé des voies gauloises existantes mais en les redressant. Ces voies rectilignes nécessitent des aménagements particuliers en fonction de la nature du terrain et des obstacles naturels : surélévation, empierrement, drainage, fossés bordiers, franchissements... Ce réseau routier permettait d'assurer le passage, à pied, à cheval ou en véhicule, des militaires, des administrateurs, des métiers itinérants tels que les marchands.

Le Vexin français est traversé par plusieurs voies antiques : la chaussée Brunehaut (itinéraire Beauvais-Chartres) et la chaussée Jules-César (itinéraire Paris-Manche).



Le Camp de César

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Nucourt (église)**
- > PARKING : **église Saint-Quentin**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **13 km**
- > DURÉE : **3 h 15**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**



LA VOTE ROYALE PARIS-BOUEN

1 De l'église de Nucourt, passer sous le porche. Devant le calvaire, bifurquer à gauche, puis emprunter le premier chemin à droite menant au village de Nucourt. Au bout, tourner à droite dans la rue puis bifurquer à gauche après 40 m. Environ 100 m plus loin, prendre à droite la rue du Château. Tourner à droite sur la D 206.



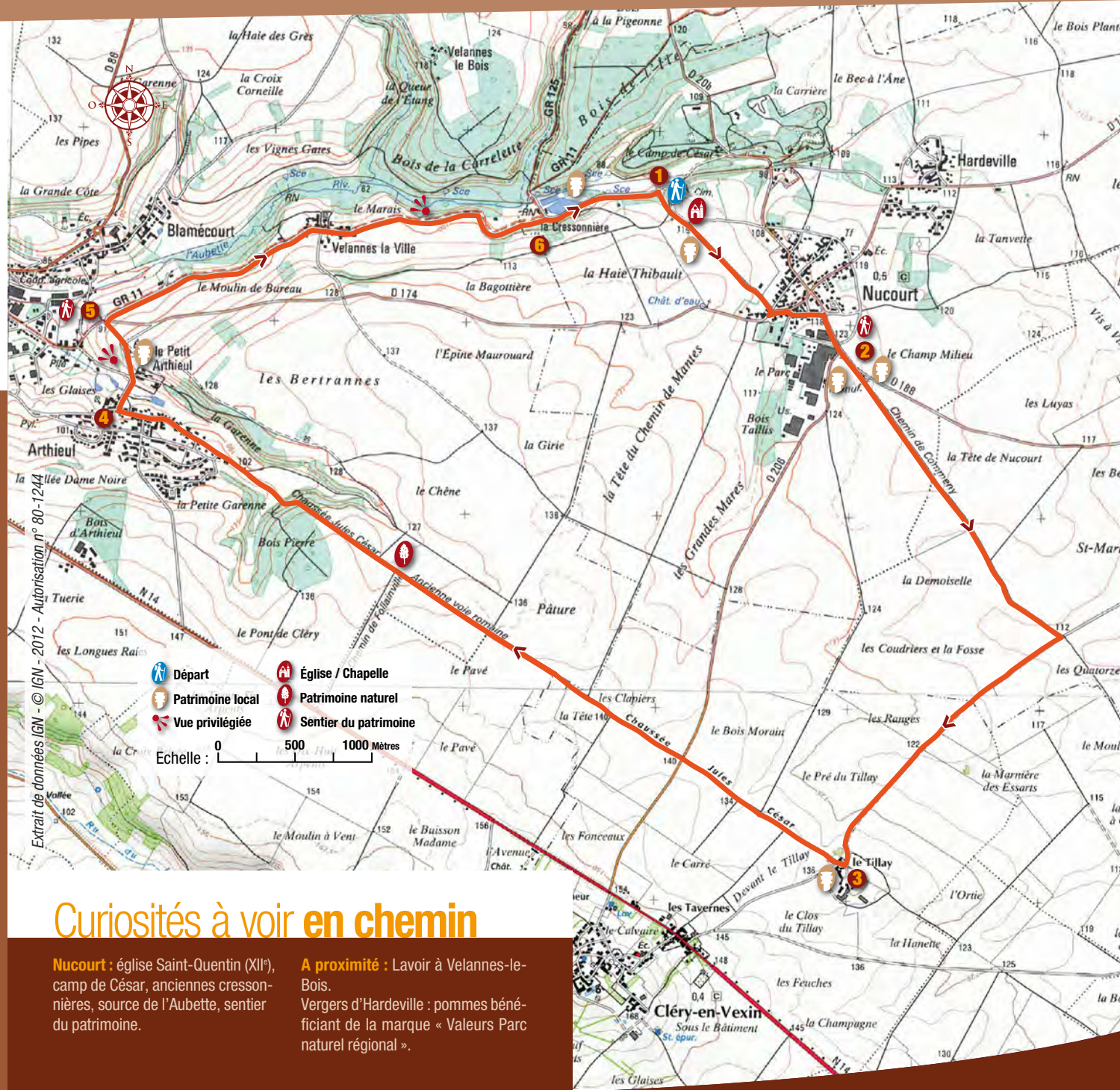
2 Face à la croix, obliquer à gauche sur la D 188 puis, face au calvaire, aller à droite sur le chemin. Déboucher sur une petite route ; l'emprunter à droite jusqu'au hameau du Tillay. À la bifurcation, prendre la rue à droite sur quelques mètres.

4 Emprunter la première rue à droite, la rue des Tourelles. Continuer toujours tout droit, passer devant l'école d'Arthieu, puis descendre jusqu'à la D 174.

5 En face, prendre tout de suite à droite la route de Velannes-la-Ville (sentier GR 11). Traverser le hameau et poursuivre toujours tout droit ; arriver à une bifurcation à la Cressonnière.

3 À la croix, quitter la route et s'engager à droite sur la chaussée Jules-César ; filer tout droit en coupant une route un peu plus loin. Le chemin pénètre dans une haie sur une centaine de mètres. Plus loin, laisser un chemin sur la gauche et poursuivre en face. Descendre dans le bois Pierre et garder la direction jusqu'à Arthieu. Traverser le hameau en face par la rue du Village.

6 Aller en face, passer une fourche en restant à gauche, longer un lavoir, puis la source de l'Aubette de Magny. Emprunter la première route à droite pour rejoindre l'église de Nucourt.



Curiosités à voir en chemin

Nucourt : église Saint-Quentin (XII^e), camp de César, anciennes cressonnères, source de l'Aubette, sentier du patrimoine.

A proximité : Lavoir à Velannes-le-Bois. Vergers d'Hardeville : pommes bénéficiant de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

JC2

Parc naturel régional du Vexin français



Les villages de plateau

L'habitat rural dans le Vexin français est caractérisé par le groupement de l'habitat en villages peu distants les uns des autres. Ils ont gardé une vocation agricole jusqu'au milieu du XX^e siècle. Les murs, pratiquement sans ouvertures, qui bordent les rues étroites et sinueuses, les clôtures alternativement minérales ou végétales leur confèrent un aspect de « sévère » grandeur. Quelques fermes isolées au milieu des champs ont l'apparence de véritables forteresses agricoles.

Les villages de plateau sont denses ; leur masse compacte forme une rupture nette avec la campagne environnante. La rigueur des lignes presque horizontales, des murs et du faitage des toits est dominée par la verticale du clocher.



Si le village de Nucourt est bâti principalement sur le plateau agricole, la commune s'étend jusqu'aux sources de l'Aubette et au bois de l'Île. Son église, située à près d'un kilomètre du village, semble posée au milieu des champs. Un sentier du patrimoine a été réalisé sur la commune ; il vous mènera notamment à la découverte des anciennes carrières, des anciennes cressonnières et du camp de César.

> Circuit de 6.6 km disponible sur www.pnr-vexin-francais.fr

Un plateau agricole

Sur le vaste plateau du Vexin français domine la culture de céréales. La maison du Pain à Commeny en est un des symboles. A l'origine, trois « soles » se succédaient sur le territoire : le blé ou le seigle, l'orge ou l'avoine et la jachère. Le blé était utilisé avant tout pour nourrir les hommes. Le seigle servait, lui, à faire des liens ou des chaises grâce à la paille qu'il produisait. Enfin, l'avoine nourrissait essentiellement les chevaux.

Au cours des siècles, de nouvelles cultures sont venues enrichir ces productions telles que le sarrasin, les fèves, les prairies de luzerne ou de sainfoin. Les paysans apportaient le plus grand soin à la culture de leur terre.

Aujourd'hui, champs de blé, orge, betterave ou encore colza se succèdent, conférant au plateau une mosaïque de parcelles colorées.



Les grands espaces

- > DÉPART - ARRIVÉE :
Le Bellay-en-Vexin (église)
- > PARKING : **Grande Rue**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **15 km**
- > DURÉE : **4 h**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

© Illustrations : Pascal Robin - Henri Toumaire - Palissade Publiété 01 34 08 20 21



Une autre vie s'invente ici



La chaussée Jules-César et son histoire

Comme un témoignage de l'influence de Rome sur les paysages du Vexin, ancien territoire de la tribu celtique des Véliocasses, la chaussée Jules-César marque le territoire depuis 2000 ans. Elle n'a pas été construite sous Jules César, le conquérant de la Gaule, mais vraisemblablement sous les règnes d'Auguste et Tibère. La chaussée s'inscrit dans un vaste réseau de routes militaires mises en place en Gaule entre le I^{er} siècle avant et le I^{er} siècle après Jésus-Christ. Dans l'antiquité, elle faisait partie des itinéraires stratégiques, prolongeant les voies reliant Rome à Lyon (*Lugdunum*, capitale des Gaules) jusqu'à la Manche en passant par Paris (*Lutetia*) et Rouen (*Rotomagus*). La chaussée Jules-César figure ainsi sur la Table de Peutinger, sorte de carte schématique des trajets aménagés dans l'empire romain.

Son tracé rectiligne est remarquablement conservé. Entre Saint-Denis et Pontoise, puis entre Magny-en-Vexin et Saint-Clair-sur-Epte, l'itinéraire est maintenu par un cheminement ancien, devenu route nationale et en partie urbanisé.

Entre Pontoise et Magny-en-Vexin, le tronçon a été progressivement abandonné au profit de l'actuelle D 14. Une partie de cet itinéraire a été réhabilitée en chemin de randonnée par le Parc naturel régional du Vexin français et le Comité départemental de randonnée pédestre du Val-d'Oise. Au total, vingt et un kilomètres traversent le territoire du Parc.

1 De la place de l'Église Sainte-Marie-Madeleine, emprunter à gauche la Grande Rue qui longe la ferme manoir. Au croisement, prendre à gauche pour la contourner puis bifurquer à nouveau à gauche à la sortie du bourg et continuer sur la route du hameau de Bercagny.

2 Dans Bercagny, au carrefour, continuer en face sur le chemin qui se prolonge dans la plaine. Au croisement de chemins, tourner à droite.

3 A l'intersection, traverser la route et emprunter le chemin en face. Continuer et après une brève montée, tourner à droite sur la D 159.

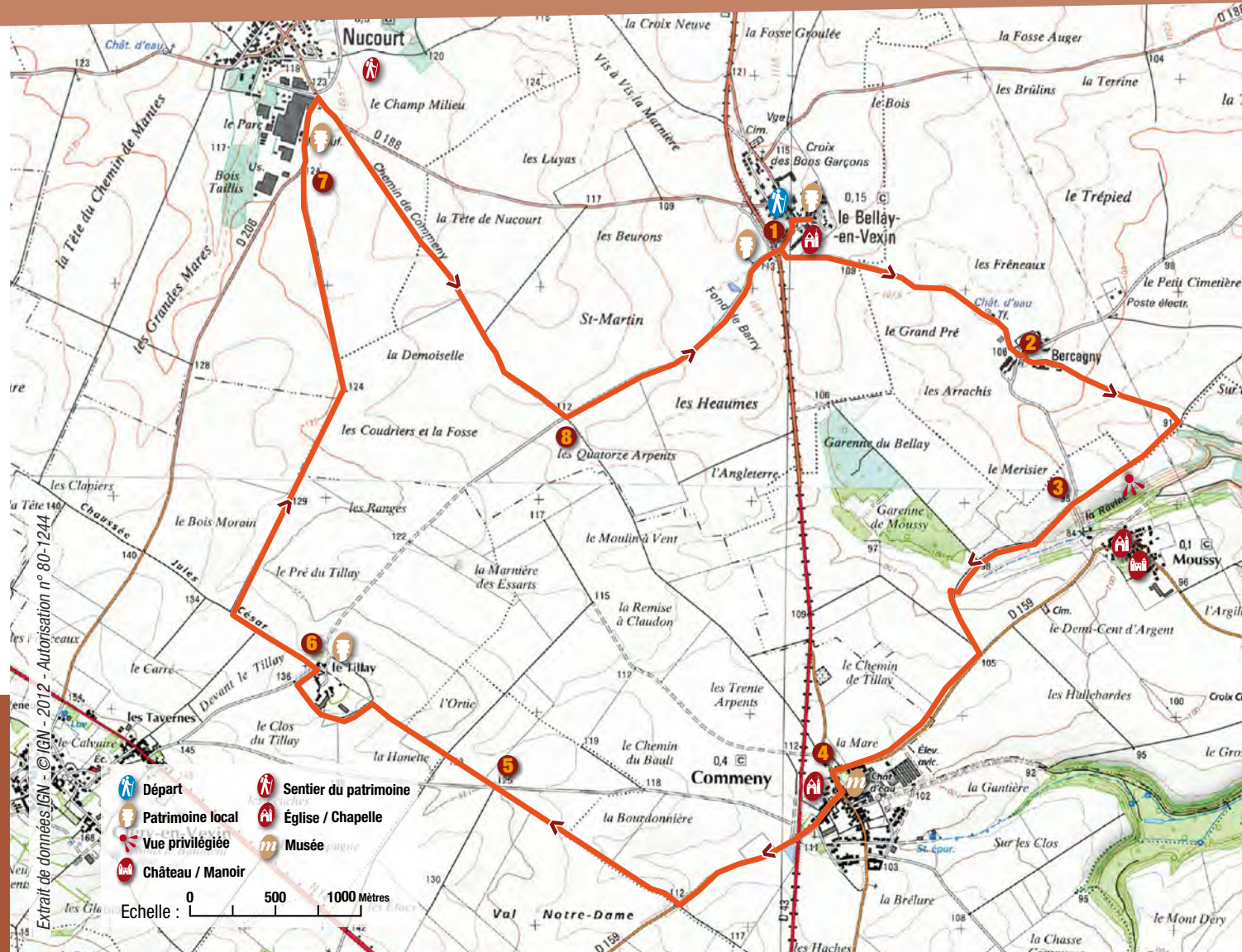
4 A Commeny, prendre à gauche la Grande Rue (à 200 m sur la gauche se trouve la Maison du Pain), puis tourner à droite rue de l'Église. Passer sous la D 43, continuer tout droit puis emprunter le chemin à droite : la chaussée Jules-César.

5 Au croisement d'un large chemin, continuer tout droit et à l'intersection, poursuivre tout droit.

6 Prendre le premier chemin à gauche et contourner le Tillay. Emprunter à droite la route. Au calvaire à l'entrée du hameau, prendre à gauche le chemin (chaussée Jules-César) puis bifurquer sur le premier chemin à droite.

7 Emprunter à droite la D 206 en direction de Nucourt. Passer devant une usine et au carrefour, prendre à droite la D 188 jusqu'au calvaire puis obliquer à droite sur le chemin.

8 Prendre la route à gauche, passer devant un calvaire puis emprunter le souterrain qui passe sous la D 43. Après celui-ci, tourner à gauche vers la Grande Rue du Bellay-en-Vexin.



Curiosités à voir en chemin

Le Bellay-en-Vexin : église Sainte-Marie-Madeleine (XII^e s.), ferme de l'Hôtel-Dieu et son pigeonnier.

Moussy : église Saint-André (XVI^e s.) et château (privé).

Commeny : église Saint-Martin (XIII^e s.), maison du Pain (écomusée du Vexin français).

JC3

Parc naturel régional du Vexin français



Entre César et Brunehaut

- DÉPART - ARRIVÉE : **Us**
- PARKING : **gare d'Us**
- LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **17,5 km**
- DURÉE : **4 h 30**
- BALISAGE : **jaune**
- CARTE IGN : **2113 ET**

Les vergers d'Ableiges

Plantés par la famille Barrois en 1978 et étendus sur 12 hectares, les vergers d'Ableiges n'abritent pas moins de 28 variétés différentes de pommes, poires et prunes ainsi que de petits fruits rouges. Perpétuant la tradition arboricole du Vexin, les Barrois font revivre des variétés de notre région et d'ailleurs telles que la Clochard. Leur activité, respectueuse de l'environnement, est encouragée par le Parc au travers de l'attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional du Vexin français » pour les pommes et les jus de fruits. L'exploitation privilégie la lutte biologique, c'est-à-dire la substitution des traitements chimiques par l'utilisation de prédateurs naturels pour lutter contre les ravageurs. Une façon de redécouvrir des saveurs authentiques et naturelles !



La chaussée Brunehaut dans le Vexin français

La chaussée Brunehaut, d'un axe sud-nord, remontait de *Cenabo* (Orléans), chef-lieu de la cité des Carnutes, vers *Caesariomagus* (Beauvais), chef-lieu de la cité des Bellovaques. Au Moyen Âge, un itinéraire passant par Paris s'est substitué à cet axe antique.

Franchissant la Seine à hauteur de Meulan, la chaussée traverse le Parc naturel régional du Vexin français de Gaillon-sur-Montcient à Neuilly-en-Vexin. Préservée sous la forme d'un chemin d'exploitation entre Condécourt et Vigny, elle croise la chaussée Jules-César à Us puis emprunte la Vallée aux Moines avant de traverser un affluent de la Viosne au lieu-dit « La Fontaine-aux-Reliques ».

A proximité de Santeuil, un tronçon mis au jour en 1988, révèle une importante nécropole du Haut Moyen Âge avec plus de 180 sépultures. La chaussée est toujours empruntée, pour partie, sous la forme de l'actuelle route de Santeuil à Marines et du sentier GR1.

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

© Illustrations : Fabien Bellagamba ; Pascal Ibbin ; Henri Tournaire - Palissade PubliCité 01 34 08 20 21



Apprendre à lire la chaussée Jules-César

L'implantation topographique et son évolution dynamique au cours des âges semblent avoir joué un rôle important dans sa conservation. Le détail du tracé laisse apparaître 5 formes principales de conservation de la voie :

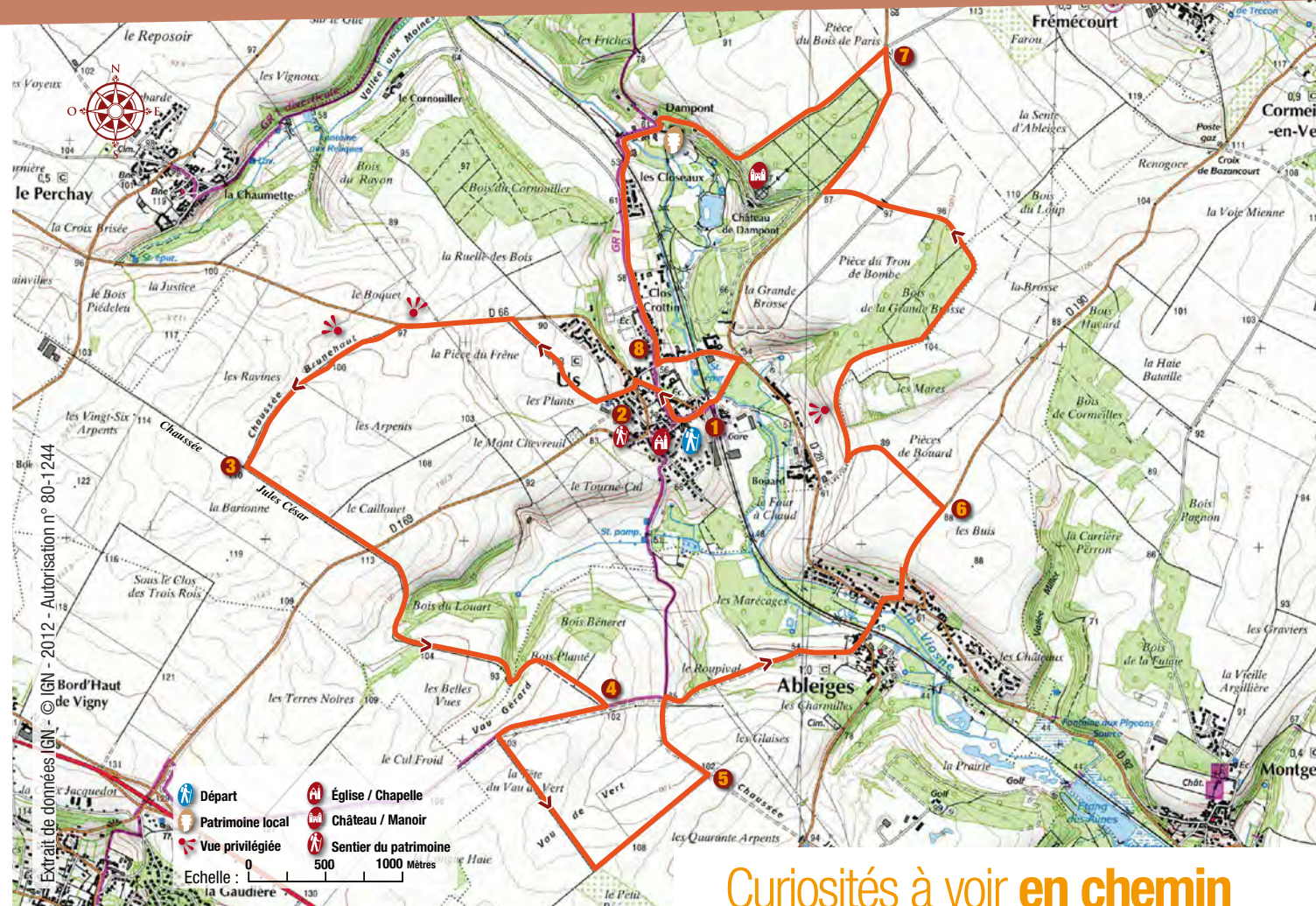
> La voie apparaît sous la forme d'un simple chemin situé à la même hauteur que les champs contigus. Le chemin actuel peut donc correspondre à une partie de la voie antique.

> La voie apparaît sous la forme d'un rideau de culture. Ce phénomène est relativement fréquent et remarquablement illustré avant la croix Beauchetard (commune de Puisseux-Pontoise) et avant Gouzangrez.

> La voie est conservée sous la forme d'un chemin d'exploitation bordé d'une haie qui a souvent recueilli l'empiérement des champs. Le long du golf d'Ableiges, le parc du château a servi de limite à la haie.

> La voie apparaît sous la forme d'un chemin creux. Cette forme peu fréquente n'existe qu'en sommet. Si l'on suit le processus général de creusement des chemins, cette forme signifierait que la voie s'est enfoncée progressivement, par l'érosion due au passage et ruissellement ; la voie ancienne serait donc en cours de destruction (cf Vion, 1995).

> La voie est conservée en surplomb, fossilisée. Ce cas remarquable se rencontre dans le bois du Planite à Puisseux-Pontoise. D'autres phénomènes analogues sont possibles dans les vallons qui se sont boisés au cours des derniers siècles (bois d'Angeot, bois du Louard, Vau Gérard, bois du Seigneur).



Curiosités à voir en chemin

Us : église Notre-Dame (XI^e-XIX^e s.), château de Dampont (privé), chaussée Jules-César, sentier du patrimoine.

Ableiges : les Vergers d'Ableiges (pommes et jus de fruits bénéficiant de la marque « Valeurs Parc »).

1 De la gare, partir à gauche et franchir le passage à niveau. Au rond-point, prendre en face la rue Jean-Jaurès. Devant l'église, tourner à droite dans la rue H.-Clement.

D 66 à gauche (vue sur le château) et bifurquer sur la chaussée Brunehaut à gauche.

2 Prendre à gauche la rue de la Libération puis encore à gauche la rue de la chaussée Jules-César. En haut de la côte, emprunter le deuxième chemin à droite. Suivre la

3 Emprunter la chaussée Jules-César à gauche. Traverser la D 169 et poursuivre. Après un parcours sinueux, le chemin se faufile à l'intérieur d'une haie.

4 A l'intersection, monter par le chemin à droite (GR 1). Prendre le chemin à gauche. A l'angle des vergers d'Ableiges, tourner à gauche.

5 A la croix, virer à gauche et descendre par le chemin à droite sur 1 km. A Ableiges, poursuivre en face par la rue du Général-Leclerc et passer la voie ferrée. Au carrefour, emprunter la rue Jean-Perrin à

droite, puis monter par le chemin de Cormeilles à gauche. En haut de la côte, continuer par la route en face.

6 S'engager sur le chemin à gauche. Dans la descente, virer en angle aigu sur le chemin à droite qui contourne le bois de la Grande-Brosse par la droite. Traverser la voie abandonnée, puis prendre la D 28 à droite (*prudence*).

7 En haut de la côte, prendre le chemin à gauche sur plus d'un kilomètre. En bas de la descente, tourner à gauche dans la rue Léon-Kersaint et poursuivre par la route jusqu'à Us.

8 Dans le village, au premier carrefour, tourner à gauche. Après le lavoir, passer la voie ferrée, tourner à gauche dans la rue Léon-Kersaint et poursuivre par la route jusqu'à Us.



La maison du Pain

Le pain accompagne l'histoire des hommes depuis des millénaires. Des premières galettes préhistoriques au pain que nous mangeons tous les jours, la recette a gardé sa simplicité tout en s'adaptant aux nouvelles techniques de fabrication. Situé au cœur du plateau céréalière célébré par les Impressionnistes, Commeny est un village essentiellement agricole, caractéristique du Vexin français. La boulangerie artisanale de Commeny, élément essentiel de la vie du village, a gardé son caractère traditionnel. Son four, maçonné de brique et de sable au début du XX^e siècle, est l'un des derniers conservés en France. Il permet de cuire le pain au feu de bois comme autrefois. La maison du Pain, installée dans le grenier, vous invite à découvrir l'histoire d'un mets qui a su conserver toute son authenticité. Les savoir-faire du boulanger et l'art de la fabrication du pain sont présentés à travers un parcours audiovisuel très imagé, qui évoque le cycle blé-farine-pain. Ce parcours est complété par des objets qui furent en usage autrefois dans le Vexin français.

Le Martin-pêcheur

Un petit cri aigu puis une flèche bleu turquoise pâle traverse la rivière pour se percher sur la branche d'un aulne surplombant l'onde verte. C'est souvent ainsi que l'on rencontre le Martin-pêcheur, là où rectification et bétonnage ont été épargnés aux berges de nos cours d'eau. L'existence de berges appropriées au creusement d'un terrier (60 cm de profondeur en moyenne) conditionne en effet la nidification de ce nicheur rare et en régression, dont les poissons les plus abondants et les plus accessibles forment l'essentiel de l'alimentation. Ses populations sont très sensibles aux aléas climatiques : gelées tardives, crues estivales et étés pluvieux réduisent ou compromettent la réussite des nichées. 70 à 80 % des adultes meurent d'une année sur l'autre. C'est pour cela que les nichées comportent en moyenne 7 petits.



Le terrier est creusé dans un sédiment meuble, à proximité immédiate de l'eau. La date de la première ponte varie en fonction de la météorologie et les jeunes se dispersent rapidement après leur premier envol. A la fin de l'hiver, il est possible d'observer des parades sur les sites de nidification.



L'eau et le pain

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Commeny**
- > PARKING : **Grande Rue**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **13,5 km**
- > DURÉE : **3 h 15**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**





L'étang de Vallière

Situé sur la Coulevre, affluent principal de la Viosne, l'étang de Vallière a été aménagé à la fin du XV^e siècle par les moines de Saint-Denis pour fournir les poissons du carême. Depuis 2007, ce site d'environ 24 ha est classé par le Conseil départemental du Val d'Oise en Espace Naturel privé d'intérêt départemental en raison de son grand intérêt faunistique et floristique. Les habitats très diversifiés qui composent le site (étang, marais, roselière, bois, coteaux calcaires) sont en effet favorables au développement d'une faune et d'une flore riches. On y dénombre ainsi plus de 220 espèces végétales dont deux espèces protégées au niveau régional : la fougère des marais et le bois gentil, ainsi que quatre espèces d'orchidées dont l'orchis pyramidal. Côté faune, on peut entendre ou apercevoir 74 espèces d'oiseaux dont cinq sont considérées comme rares à l'échelle régionale (bergeronnette des ruisseaux, grèbe castagneux, hibou moyen-duc, martin-pêcheur, râle d'eau) et 129 espèces d'insectes dont le caloptéryx vierge (libellule) et le grillon champêtre. Il s'agit enfin d'un site important pour l'alimentation des chauves-souris, notamment l'emblématique Petit Rhinolophe, mais également pour les haltes migratoires d'espèces comme la Pipistrelle de Nathusius.

Curiosités à voir en chemin

Commeny : maison du Pain, étang et moulin de Gouline.

Gouzangrez : sentier du patrimoine (fermes, édifices religieux...).

Le Perchay : église sainte Marie-Madeleine, lavoir circulaire dit « lavoir romain » et fontaine aux reliques dans la vallée aux Moines.

Santeuil : étang de Vallière, sentier du patrimoine.

1 Suivre la Grande-Rue puis la D 43z en direction de la D 14.

2 Prendre la chaussée Jules-César à gauche et continuer tout droit jusqu'à la table d'information. Traverser la D 66 et poursuivre par la chaussée Jules-César en face jusqu'au silo à grains.

3 Emprunter la D 51 à gauche, la D 66 à droite puis la route à gauche menant au Perchay. Passer l'église.

4 A la fourche, prendre à droite, puis continuer tout droit par le

chemin longeant la vallée aux Moines.

5 Prendre la D 51 à gauche. Bifurquer sur la route à droite. Continuer, contourner l'étang de Vallière, puis monter par le chemin à droite. En haut, tourner à gauche. Emprunter la D 159 à gauche et traverser la vallée.

6 S'engager sur le chemin à gauche qui vire à droite dans la vallée de Gouline. Passer devant le moulin de Gouline, les étangs et le lavoir. Continuer par le sentier en face qui monte sur le plateau et ramène à Commeny.

Sentier du patrimoine de Gouzangrez

Pour améliorer l'information des promeneurs et valoriser le patrimoine local, le Parc naturel régional du Vexin français met en place dans les communes volontaires des sentiers du patrimoine®. Grâce à une signalétique spécifique et bien intégrée, de nombreuses informations sont apportées sur les éléments remarquables, cachés ou disparus du patrimoine communal. Le sentier de Gouzangrez vous contera l'histoire du Vexin à travers ses fermes (Distillerie, Minoret, Clos du Saule), ses édifices religieux (église Notre-Dame de l'Assomption, prieuré Sainte-Geneviève), les anciens cafés et la tradition du Pétillon, le lavoir gallo-romain.

> Parcours de 2,6 km téléchargeable sur www.pnr-vexin-francais.fr



Le Phragmite des joncs

Le Phragmite des joncs est une fauvette paludicole en régression en Ile-de-France : ce nicheur rare fréquente les ceintures de végétation des cours et plans d'eau, les prairies humides à Reine des prés et les formations de carex ou de prêles, si possible avec quelques saules.

L'arrivée des oiseaux se fait en avril et mai ; leur chant est un pot pourri de notes dures et courtes, de sons roulés répétés, de trilles aigus, d'imitations variées et de changements de rythme. Le nid, profonde coupe cylindrique faite de végétaux divers, est installé à faible hauteur. La femelle y pond quatre à six œufs qui seront incubés deux semaines. Une éventuelle seconde ponte a lieu en juin ou juillet. Les départs pour l'Afrique au sud du Sahara s'étaient de fin juillet à septembre.



Audio-visio-guide de la chaussée Jules-César

Le Parc naturel régional du Vexin français a réalisé un audio-visio-guide permettant de découvrir en différentes stations l'histoire et l'importance de la chaussée Jules-César dans les paysages. Il est disponible en version française, anglaise et en langue des signes française (LSF) via l'application mobile iONO.

- > Parcours de 10 km au départ de Boissy-l'Aillierie.
- Informations sur www.pnr-vexin-francais.fr

Le Cordulégastre annelé

Le Cordulégastre annelé est une grande libellule noire et jaune aux yeux verts qui fréquente les ruisselets et ruisseaux parfois ombragés et les zones de sources et de suintements. Ces milieux étant encore assez représentés dans le Vexin français, le Cordulégastre y est assez commun. Sa larve vit enfouie dans les sédiments, à l'affût, presque invisible, pour surprendre ses proies. Son développement est long (3 à 4 ans) alors que la vie adulte se réduit à quelques semaines. Les adultes s'observent de fin mai à début septembre : ils s'éloignent un peu des milieux aquatiques pendant la période de maturation sexuelle qui suit la métamorphose pour ensuite y revenir s'y accoupler. La femelle pond ses œufs en volant sur place et en enfonçant l'extrémité de l'abdomen dans la vase de manière rythmique.



JC5

Parc naturel régional du Vexin français



La chaussée Jules-César et la vallée de la Viosne

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Boissy-l'Aillierie**
- > PARKING : **gare de Boissy-l'Aillierie**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **12 km**
- > DURÉE : **3 h**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**

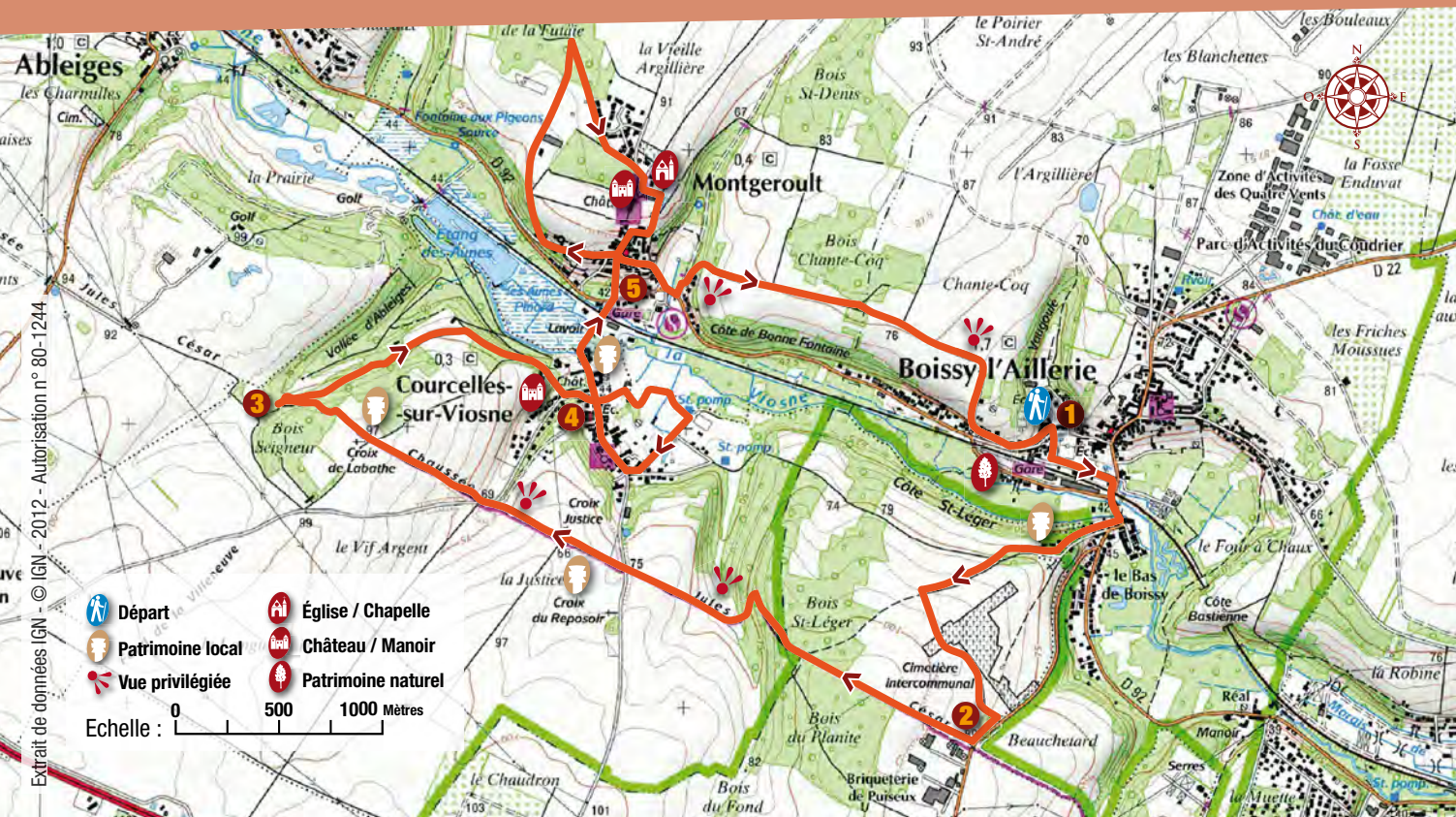
Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

© Illustrations : Pascal Robin - Henri Toumaire - Palissade Publiété 01 34 08 20 21

Une autre vie s'invente ici



Région
Ile de France



Les fouilles archéologiques à Courcelles-sur-Viosne

En 1999, une fouille archéologique de la chaussée Jules-César située au croisement entre la voie et une importante ravine à Courcelles-sur-Viosne a mis au jour la structure de cette voie encore méconnue. Deux études ont été menées par F. Jobic de l'AFAN en 1999 et par S. Robert du S.D.A.V.O en 2000 qui révèlent les conclusions suivantes :

« La mise en place de la voie s'effectue sur des dépôts de sable naturel issu du ruissellement des eaux pluviales du plateau [...]. La composition de l'armature de la voie est assez classique [...]. La bande de roulement bien marquée par des ornières oscille entre 5,50 et 6 m de large entre les crépidines qui bordent la voie. Ce sont des sortes de trottoirs dont la fonction première semble être le maintien des niveaux de la voie à la manière de contreforts ininterrompus et non maçonnés. Une succession de réfections de bande de roulement va ensuite prendre place à partir de la première utilisation et créer ainsi une importante amplitude stratigraphique (2 m de hauteur). Le tracé tel qu'il a été détaillé entre Puisieux-Pontoise et Magny-en-Vexin est conservé sous la forme d'un chemin large de 1,5 m à 2 m. Or, les observations réalisées sur la chaussée antique et dans ses phases postérieures (Guerny, Tillay, Ermont, Commeny) indiquent que le chemin ancien était large en moyenne de 6 m, qu'il était empierré et des bas-côtés limités par des fossés bordiers le complétaient. L'ensemble de la voirie pouvait alors atteindre une largeur de 10 à 27 m de fossé à fossé. »



1 A la sortie du parking, franchir le passage à niveau et suivre la D 92 en direction de Pontoise. Après avoir franchi la Viosne, prendre à droite la rue Raspail. Au calvaire, bifurquer à droite. A la fourche, obliquer à gauche. Se diriger à gauche, traverser le cimetière et continuer jusqu'au parking. Emprunter la D 22 à droite.

passer la croix de Justice, puis croiser la route. Après la croix de Labathe, le chemin pénètre dans le bois Seigneur.

3 Tourner à droite, descendre par le chemin et arriver à Courcelles-sur-Viosne. Traverser la route, continuer en face par la sente de la Ravine et déboucher dans la rue principale.

2 S'engager sur la chaussée Jules-César à droite (entrée de la briqueterie). Entrer dans le bois du Planite, continuer dans le bois Saint-Léger. Le chemin descend et sort à découvert. Franchir la ravine et poursuivre par le chemin qui se faufille dans la haie. Couper la route,

4 Poursuivre en face par la rue des Prés, puis le chemin qui se faufille entre les prairies. Au terrain de sport, prendre la rue des Marais à droite, puis la rue de la Source à droite. Traverser le village à droite par la rue de la Libération.

4 Continuer. Franchir la Viosne puis la voie ferrée et traverser la D 92. Grimper en face par le raidillon.

Passer devant le château et continuer. Prendre la rue des Roches à gauche. Au giratoire, suivre la D 92 à gauche sur 50 m, puis s'engager dans la voie qui monte à gauche. Bifurquer à droite et continuer en bordure du plateau sur 1 km. Le chemin descend à droite à Boissy-l'Aillierie. Rejoindre le parking de la gare.

5 En haut, suivre la rue du Vieux-Colombier à gauche, puis le chemin de la Futaie à droite. Dans le bois de la Futaie, prendre la route à droite. Descendre par la rue Neuve puis par la rue du Fruchot dans Montgeroult.

Prendre la rue des Roches à gauche. Au giratoire, suivre la D 92 à gauche sur 50 m, puis s'engager dans la voie qui monte à gauche. Bifurquer à droite et continuer en bordure du plateau sur 1 km. Le chemin descend à droite à Boissy-l'Aillierie. Rejoindre le parking de la gare.

Curiosités à voir en chemin

Sur la chaussée Jules-César :
croix de Justice et croix Labathe.
Montgeroult : château (XVII^e et XVIII^e s.), église Notre-Dame de

l'Assomption. Nombreux points de vue sur la vallée de la Viosne.

V5

Parc naturel régional du Vexin français

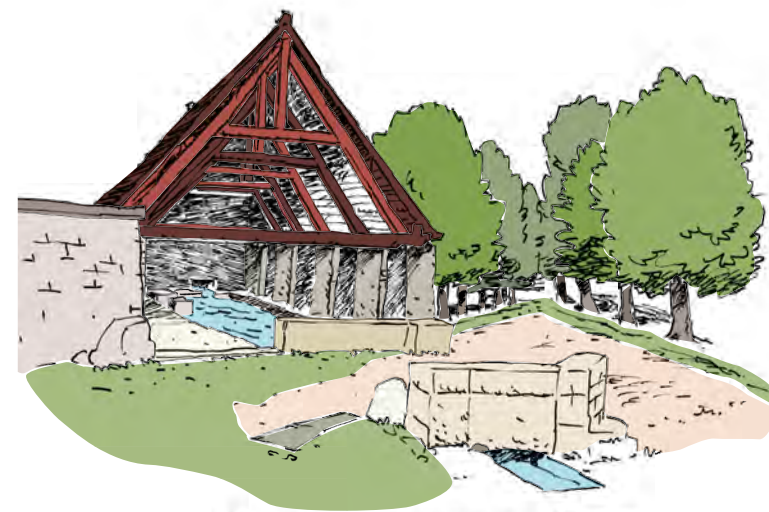


La halle de Magny

A l'intersection des routes Paris/Rouen et Beauvais/Vernon, Magny-en-Vexin profita dès la fin du XV^e siècle de sa situation privilégiée. Le bourg prit l'importance d'un centre commerçant et artisanal et connu un essor considérable. Il accueille un commerce essentiellement agricole, notamment celui du grain, vendu pour la consommation de Paris, Versailles et Saint-Germain.

Les transactions commerciales avaient lieu sous la halle qui a donné son nom à la place, au cœur du centre ancien. Un premier édifice fut construit en 1684. A partir de la Révolution, la municipalité loua le marché couvert. En 1826, le propriétaire voulant augmenter le loyer, la ville proposa de le racheter. L'emplacement et le bâtiment devinrent propriété publique en 1829. La halle se délabrant progressivement, elle fut détruite et remplacée par un nouvel édifice, composé de fonte et de fer, en 1887. Cependant, le marché couvert subit le même sort que le précédent, puisqu'il fut démoli sur ordre du conseil municipal en 1959.

Fidèle à ses activités passées, la place de la halle accueille encore aujourd'hui les marchands ambulants.



A la découverte de Magny

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Magny-en-Vexin**
- > PARKING : **place de la Halle**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **11 km**
- > DURÉE : **3 h**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

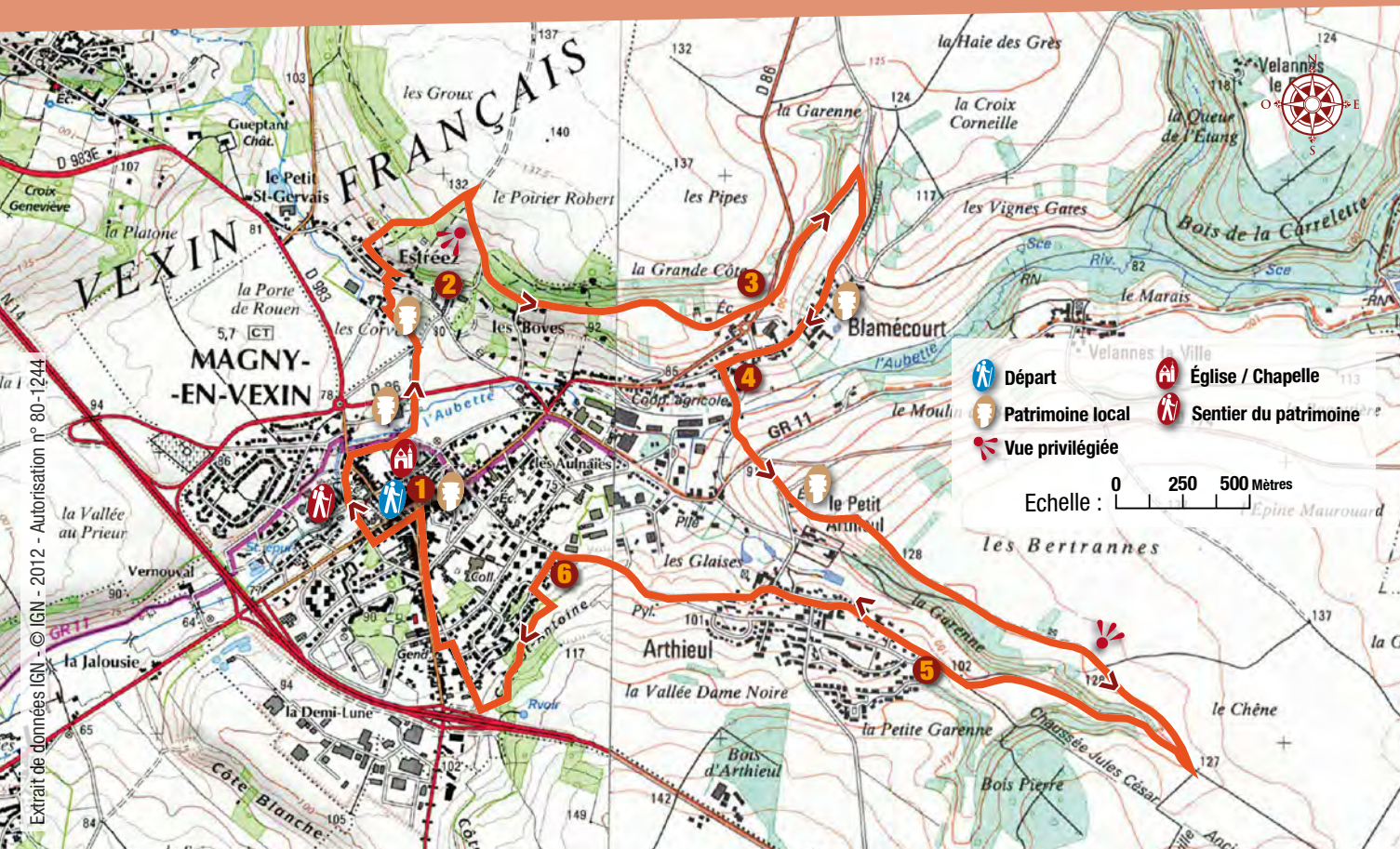
© Illustrations : Pascal Robin - Henri Toumaire - Palissade Publiété 01 34 08 20 21



Une autre vie s'invente ici



Région
Île de France



Quand Magny était dans ses remparts...

De ses remparts du XVI^e siècle, Magny ne garde comme souvenir que la tour des Cordeliers. Le tracé, encore visible aujourd'hui, correspond à celui des boulevards entourant la ville. Le système de fortifications qui cernait Magny, se composait de murs de pierre doublés d'un chemin de ronde. Six tours jalonnaient les remparts, leur nom rappelant ceux de grandes familles de Magny : la Tour Frémin, la Tour Bonnevaine, la Tour Robin, la Tour Fouquet, la Tour des Saint-Quentin et la Tour des Cordeliers. Seules quatre portes permettaient d'entrer dans la ville : la porte de Paris, la porte de Rouen, la porte de Vernon et la porte de Beauvais. Ces fortifications se délabrèrent au cours du temps et les portes se révélèrent incommodes. Les remparts furent démolis. Les piliers, symboles actuels de Magny furent construits après la destruction de la Porte de Paris en 1778.



1 Prendre la rue des Etaimiers, puis à gauche la petite sente de la ferronnerie. Remonter la rue Villeroy. A l'arrêt de bus, tourner à droite sous le porche et entrer dans la cour des Magnans. Poursuivre par la ruelle des Magnans. Emprunter à droite le boulevard J.B. Santerre puis le boulevard des Ursulines. Traverser la rue de Rouen et prendre en face le boulevard des Chevaliers pour rejoindre le lavoir. Emprunter à gauche le petit pont sur l'Aubette et remonter à Etrez en suivant le ru.

2 Devant la ferme, prendre à gauche la rue Bernard Douchez. Monter à droite la rue de la cour Céleste et la rue de la Croix. Arrivé à la route empierrée, descendre sur environ 200 m puis prendre à gauche le chemin qui longe le mur du château des Boves, en direction de Blamécourt. Passer derrière l'ancienne mairie. En arrivant par le chemin des vignes, traverser la D 86.

3 Suivre le chemin en face puis descendre sur Blamécourt par la rue A. et M. Guesnier, à droite.

4 Emprunter à gauche la rue du moulin de Bureau, traverser l'ancienne voie ferrée de Magny à Chars, puis prendre en face la sente du loup en direction de l'école d'Arthieu (ancienne mairie). Traverser la D 174 puis tourner à gauche avant l'école. Faire environ 1 km sur le chemin de plaine puis prendre à droite afin de revenir à Arthieu par la chaussée Jules-César.

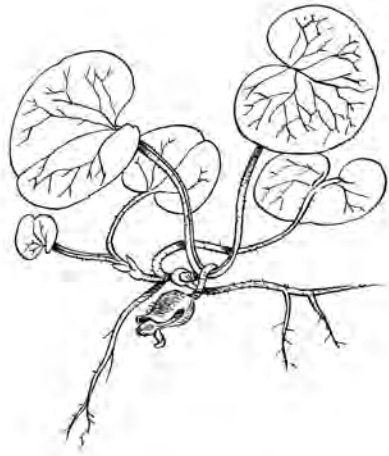
5 A l'entrée d'Arthieu, prendre la rue du village en face et traverser le hameau (longer un lavoir).

6 A l'entrée de Magny, en bas de la descente, tourner à gauche sous le porche. Faire 100 m et bifurquer à gauche dans le lotissement. Longer le bois des Marchaux et emprunter à droite la rue des Regards. Tourner à gauche et poursuivre à droite par la rue de Crosne. Passer devant l'Hôtel de ville puis descendre la rue de Paris jusqu'à la place de la Halle.

Curiosités à voir en chemin

Magny-en-Vexin : lavoir, église Notre-Dame (XIII^e - XVII^e s.), piliers de la porte de Paris (XVIII^e siècle), rues pavées, hôtels particuliers, ferme de Blamécourt, lavoir et mairie-école d'Arthieu.

> Sentier du patrimoine : circuit de 6 km disponible sur le site www.pnr-vexin-francais.fr



L'Asaret d'Europe

L'Asaret d'Europe, bien que formant le plus souvent, là où il est présent, de grandes colonies, est une plante à fleurs brun noirâtre très discrètes, cachées sous un feuillage typique : une ou deux paires de feuilles luisantes à la face supérieure du limbe et dont la forme rappelle plus ou moins celle d'un rein ou d'une oreille. Il se développe à l'ombre des forêts plutôt fraîches sur sols neutres à basiques.

Le curieux qui approchera son nez de l'Asaret pourra en découvrir l'odeur poivrée presque toute l'année (les feuilles persistent l'hiver) mais il faudra le faire entre mars et mai pour sentir l'odeur de noix de muscade de la fleur.

Des rares stations franciliennes, 2 ou 3 seulement sont situées dans le Val d'Oise. Plante protégée en Ile-de-France, l'Asaret s'y trouve en limite d'aire de répartition : c'est en effet une espèce continentale essentiellement présente dans la moitié nord-est de la France aux étages collinéen et montagnard jusqu'à 1700 mètres.



La culture du cresson

C'est au XIX^e siècle que se sont développées les cressonnières, principalement dans la vallée de la Viosne et de l'Aubette. Cueilli autrefois à l'état sauvage, le cresson nécessite la présence de sources pour se développer. Il n'existe plus de cressonnières en activité dans le Vexin français mais on peut en apercevoir les traces dans certains marais (Brignancourt, Velannes). Les exploitations, souvent de type familial, disposaient de matériel et d'une installation simple. Une cressonnière comprenait des fosses de 2,50 m de large sur une cinquantaine de mètres de long. La profondeur de l'eau variait de 40 à 50 cm. L'eau était amenée et évacuée par un système de canaux. Le travail du cressiculteur était pénible. C'est à genoux, sur une planche placée en travers de la fosse qu'il récoltait le cresson. Les bottes confectionnées étaient ensuite placées dans de grandes hottes d'osier. Il y avait parfois jusqu'à cinq cueillettes par an.



Les cressonnières de l'Aubette

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Nucourt**
- > PARKING : **rue d'Hardeville**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **14 km**
- > DURÉE : **4 h**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**



1 Au panneau du point de départ de randonnée situé au croisement de la rue d'Hardeville et du chemin de Dangu, traverser la D 174 et prendre la route en face. Au premier carrefour, tourner à droite puis à gauche pour suivre la D 206. A la deuxième bifurcation, quitter la route pour un chemin à gauche à travers champs.

2 A la jonction en T, emprunter à droite la chaussée Jules-César.

Traverser la D 206 et continuer tout droit. 600 m plus loin, s'engager à droite dans un chemin herbeux sur 800 m, puis virer à gauche pour rejoindre la D 174. La traverser et descendre à Velannes-la-Ville par la route en face.

3 Emprunter à droite un chemin empierré (GR11 : balisage blanc-rouge). Longer le vallon boisé. Au lieu-dit la Cressonnière, virer à

gauche, franchir l'Aubette (cressonnières sur la droite), puis l'ancienne voie ferrée. Devant une source en forme de bassin, au pied d'une petite falaise, tourner à gauche.

4 Suivre tout de suite à droite le chemin montant dans le bois de l'Île. Arrivé à la D 206, tourner à gauche puis emprunter le chemin à droite. Poursuivre tout droit à travers champs. Parvenir à un petit bois.

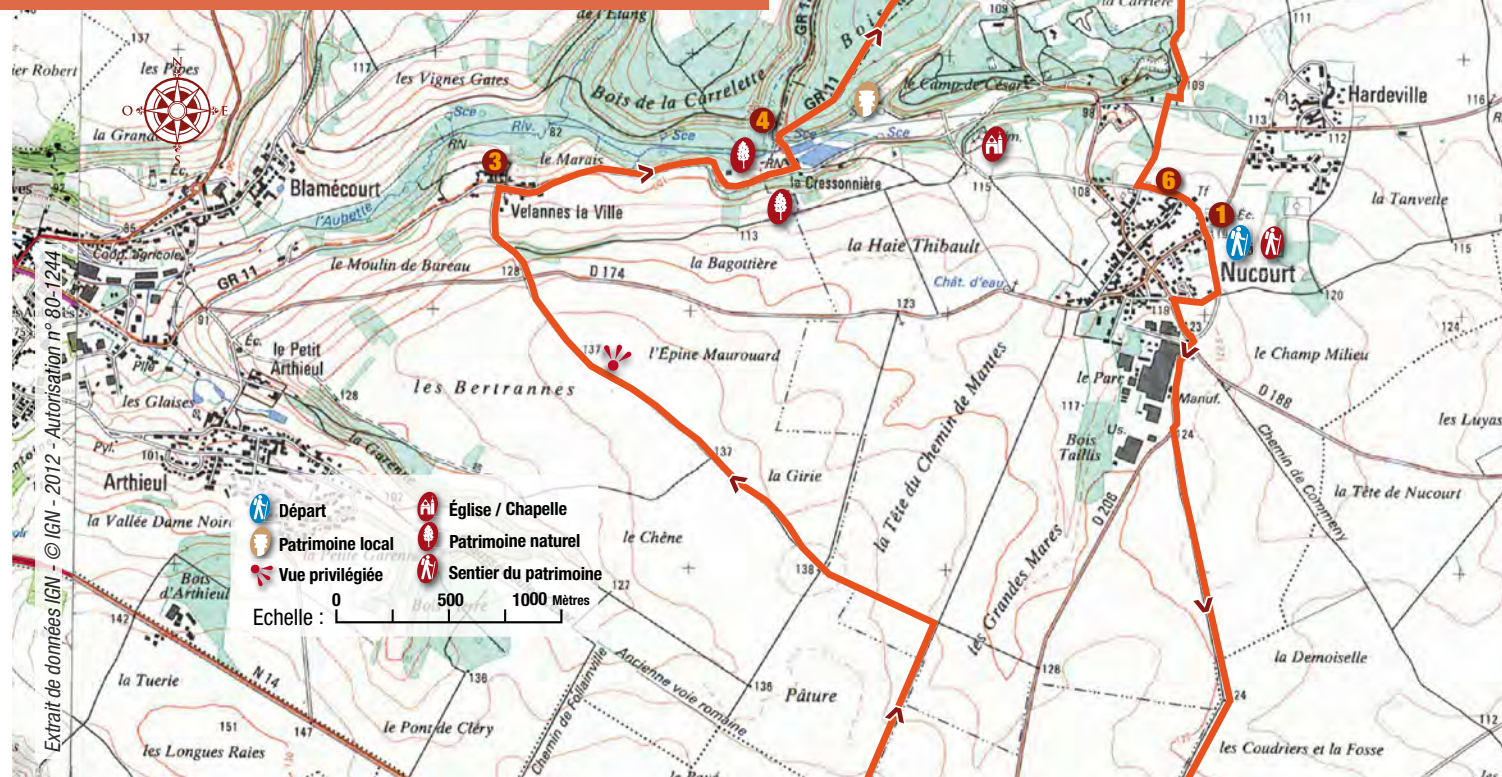
5 Avant un calvaire, à un carrefour, bifurquer franchement à droite. Suivre le chemin jusqu'à une petite route, s'engager à droite, puis prendre le chemin à gauche en direction de Nucourt. Emprunter à gauche la route du chemin de Dangu.

6 Contourner le village par l'est pour aboutir au point de départ.

Entre terre et eau

Au fond des vallées s'étirent des prairies humides, des marais alcalins et des roselières. Eponges et filtres épurateurs, ces milieux sont des réservoirs de biodiversité importants et jouent un rôle capital dans la régulation des écoulements souterrains. De nombreux oiseaux, insectes et batraciens s'y reproduisent ou y trouvent simplement refuge. Les espèces nicheuses les plus rares observées sont la Bergeronnette des ruisseaux, le Phragmite des joncs, la Rousserolle verderole. Menacées par le drainage ou la fermeture en boisement naturel, ces milieux fragiles ont beaucoup diminué depuis les années 1950. Leur sauvegarde est un des enjeux du Parc naturel régional du Vexin français.

Sur les buttes boisées s'écoulent des résurgences qui participent à l'alimentation du réseau hydrographique. Provenant d'une superposition particulière de couches géologiques, elles entraînent la présence de milieux tourbeux.



Curiosités à voir en chemin

Sources de l'Aubette, anciennes cressonnières à Velannes-le-Bois, Bois de l'Île, sentier du patrimoine de Nucourt.

A proximité, Nucourt : église Saint-Quentin (XIII^e s.) ; vergers d'Hardeville : pommes bénéficiant de la marque « Valeurs Parc naturel régional »